



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL
DE LA RÉUNION
SUN GOLF AMATEURS TOURS 2018



(Cf. Règlement d'Epreuve)

GRAND PRIX SFR

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018
AU GOLF DE BOURBON



RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des grands prix La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueur d'adresser directement à son club, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2017, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Aucun joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

- **EPREUVE NON FUMEURS (Vademecum 2018 : règlement général des épreuves fédérales amateurs - page 38) :** Il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 111 personnes au maximum. Les 111 meilleurs index seront retenus. En cas de litige, le joueur le plus jeune aura la préférence. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. SERIES

- **Messieurs :** 1^{ère} série messieurs : inférieur ou égal à **11.4** (série Grand Prix)
2^{ème} série messieurs : supérieur à 11.4 (série Critérium messieurs)
- **Dames :** 1^{ère} série dames : inférieur ou égal à **14.4** (série Grand Prix)
2^{ème} série dames : supérieur à 14.4 (série Critérium dames)

4. MARQUES DE DEPART & FORME DE JEU

- Blanc : Grand Prix messieurs / 36 trous Stroke Play. 18 trous par jour
- Jaune : Critérium messieurs / 36 trous Stableford. 18 trous par jour
- Bleu : Grand Prix dames / 36 trous Stroke Play. 18 trous par jour
- Rouge : Critérium dames / 36 trous Stableford. 18 trous par jour

5. ENGAGEMENTS

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux grands prix suivants.

5/1 - Les droits d'engagement sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion sont de :

- **GRAND PRIX : 60 €**
- **CRITERIUM : 50 €**

Pour les joueurs de 19 à 25 ans : les droits d'engagement sont de 30 € pour tous.

Pour les joueurs de 18 ans et moins : les droits d'engagement sont de 15 € pour tous.

Ces droits comprennent les journées de compétition pour les joueurs de la série Critérium, **et une journée d'entraînement pour les joueurs de la série Grand Prix. !!! Un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le GP sera redevable de son green fee au tarif public. !!!**

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la ligue et du club hôte.

6. INSCRIPTIONS ET DEPARTS

- Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et à déposer soit **au secrétariat des clubs, soit être envoyée au club hôte, Golf Club de Bourbon, 140 Les Sables, BP 39, 97427 L'ÉTANG-SALÉ avant le lundi 29 octobre 2018 à 14 heures accompagnée, obligatoirement, du règlement (chèque à l'ordre de la LRGR ou espèces).**
- Les départs définitifs seront transmis aux clubs le jeudi 1er novembre au plus tard.

7. DEPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place du GRAND PRIX, le départage en Play-off trou par trou se fera sur les trous 1, 9, 8 et 9. En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

8. RESULTATS ET RECLAMATIONS

Les joueurs d'un groupe terminant la compétition doivent passer immédiatement ensemble au recording pour effectuer le contrôle respectif de leur carte et clarifier entre eux tous les doutes, signer et contresigner leurs cartes. Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

9. ARBITRAGE ET COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
 - 1 représentant de la Ligue
 - 1 représentant du corps arbitral
- } leur présence est indispensable.

Le comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

10. PRIX

Une liste complète des prix sera affichée au GCB avant le début de la compétition. La remise des prix se fera le dimanche 4 novembre 2018 vers 18h30 et sera suivie d'un cocktail.

11. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Un *green fee* gratuit est accordé aux participants **DU GRAND PRIX**. Départs bloqués le mercredi 31/10 toute la journée, jeudi 01/11 toute la journée et vendredi 02/11 jusqu'à 13h00 **uniquement sur réservation 72 heures avant** par téléphone au 0262 26 33 39 (GCB).